

Communiqué de Presse

Collaboration historique entre le SECIMPAC et l'éco-organisme SCRELEC pour dynamiser la collecte et le recyclage des piles et batteries portables usagées auprès des distributeurs professionnels/négoce et des utilisateurs d'outillage

L'activité du SECIMPAC, Syndicat des entreprises internationales de l'outillage portatif et des consommables, s'étend aux machines portatives énergisées et consommables, vendus aux professionnels du secteur du bâtiment, de l'automobile et de l'industrie, et aux bricoleurs, ainsi qu'aux particuliers et aux professionnels pour l'entretien des espaces verts.

Diffusés par les circuits de distribution traditionnels, quasiment la moitié de ces produits professionnels ou grand public, fonctionnent grâce à des piles ou batteries portables.

Il est d'obligation légale de traiter ces produits en fin de vie, dans le respect du cadre réglementaire applicable aux déchets.

Si l'acte citoyen du tri, de la collecte et du recyclage est suivi par le grand public, il est important qu'il soit promu et relayé par les distributeurs professionnels et négoce d'outillage.

Au quotidien, ils sont des partenaires privilégiés pour informer et rappeler aux professionnels que ces piles et batteries portables usagées doivent leur être rapportées, sinon en déchetterie, pour être collectées en vue d'un traitement adapté et de leur recyclage.

C'est pour dynamiser cette démarche de tri et de collecte, que SCRELEC, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, apporte au SECIMPAC et à ses adhérents ses solutions adaptées et son dispositif performant, régulièrement expertisé, pour prendre en charge la collecte et la valorisation de leurs déchets de piles et accumulateurs portables.

Cet accord entre SECIMPAC et SCRELEC confirme une volonté commune de proposer à leurs adhérents, des solutions adaptées pour contribuer au développement durable dans une démarche environnementale et responsable.

Contact :

SECIMPAC Armelle PHILIPPART - Secrétaire générale - T. 01 44 69 40 72 - philippart@ficime.fr

SCRELEC E. Toussaint-Dauvergne - Directeur général - emmanuel.toussaintdauvergne@screlec.fr

Plus d'information :

- Le **SECIMPAC** : rassemble plus d'une vingtaine d'entreprises et représente les plus grandes marques de la filière des outillages motorisés (électrique, thermique et sur batteries) et consommables destinés aux professionnels du bâtiment et de l'industrie, aux bricoleurs et à l'entretien des espaces verts.

En 2012, le chiffre d'affaires réalisé depuis la France par des entreprises adhérentes au SECIMPAC était de près d'un milliard d'euros. Ces entreprises emploient directement 2200 salariés en France.

Le SECIMPAC présente l'avantage d'être affilié à la FICIME (Fédération des entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique), ce qui permet notamment à ses adhérents de bénéficier de solides services supports en matière juridique, fiscale, droit social, douane, technique et environnement.

Les adhérents : Atlas copco Applications industrielles, Clements-Euromegras/Kress, Diager, Earlex, Far Group Europe, Fein France, Felisatti, Festool France, Hitachi Power Tools, Honda France, Husqvarna France, Ingersoll Rand, Karcher, Leman, Makita France, Metabo, Positec – Worx, Robert BOSCH outillage, Spit, Stanley-Black et Decker, STIHL, Oerlikon Metco Europe, TTI – Techtronic Industries France, Unifirst – PAODIS, Virax, Virutex

- L'éco-organisme **SCRELEC** : www.screlec.fr

SECIMPAC - 43/45, rue de Naples, 75008 Paris, Tél. 01 44 69 40 72 - www.ficime.org

SCRELEC - 8, rue Edouard Naud, 92130 Issy-les-Moulineaux, Tél. 01 41 33 08 40 - www.screlec.fr